

Discours M^{me} Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative

Inauguration officielle du jardin d'enfants "Le Petit Manège"

mercredi 5 novembre 2014

Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,
Mesdames les éducatrices et aides-éducatrices,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité,
Chères et chers Amis,

Depuis 1972, grâce au travail et à l'investissement de bénévoles, puis de professionnelles de la petite enfance, malgré un certain manque de moyens, « Le Petit Manège » est progressivement devenu l'une des institutions phares de la Petit Enfance à Chêne-Bougeries.

À cet égard, je me suis particulièrement attelée, au cours de ces deux dernières législatures, à proposer, pour chacun de nos espaces de vie enfantine, un cadre solide et homogène.

Cette approche m'a conduite à aller bien au-delà de ce que j'imaginais au départ, et la politique de la Petite Enfance est très certainement ancrée désormais dans un terrain solide.

Après un sondage ponctuel, suivi d'une étude complète du SRED (Service de la recherche en éducation) sur les enfants en âges préscolaires, nous avons pu, à l'instar d'autres communes genevoises, mettre en place des outils qui permettent aujourd'hui à chaque institution de la petite enfance ou à chaque parent de Chêne-Bougeries d'avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Force est d'admettre que les conditions de vie font que la conciliation entre vie professionnelle et vie privée est de plus en plus difficile à atteindre.

Pour y remédier, un bureau de la petite enfance a été créé en 2012. Les conditions de subventions ont été définies de manière très précise. Des contrats de prestations ont été mis en place, ainsi qu'une tarification en fonction des revenus des parents. Un règlement du personnel de la petite enfance de Chêne-Bougeries a été adopté.

.../...

Cet effort, que chacun a soutenu, nous permet d'envisager sereinement le développement de nouveaux lieux d'accueil.

Ainsi, l'autre jardin d'enfants de la commune « Les Castagnettes » pourra bientôt prendre ses quartiers dans un nouvel espace, en rez-de-chaussée de deux des six maisons urbaines projetées par la CODHA dans le secteur Jean-Jacques Rigaud, et dont les constructions devraient commencer l'année prochaine.

À la rentrée scolaire 2015, le grand projet intergénérationnel du Nouveau Prieuré, accueillera une nouvelle crèche de soixante places, dont une vingtaine destinées aux bébés.

Enfin, les autorités communales étudient un projet au centre de Conches, sur les terrains de la Pommière, afin de créer une structure multi-accueils, comprenant un espace pour les activités parascolaires des enfants de l'école primaire de Conches et un espace de vie enfantine.

Encore une fois, je salue l'équipe performante du Petit Manège qui a su être patiente en attendant les transformations de son espace, à l'issue d'un processus qui n'aura que trop duré, en raison, entre autres, des atermoiements de nos architectes initialement mandatés dans le cadre de ce projet.

En léguant prochainement le mandat public qui m'aura occupée ces seize dernières années, je tiens encore à remercier tous les acteurs de la commune, qui face aux changements, ont surmonté leurs résistances initiales, parfois légitimes, pour participer pleinement à cette politique de la petite enfance et placer l'enfant au centre de notre bien vivre ensemble à Chêne-Bougeries.

& & &